

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'administration de l'Association des propriétaires du lac Clair (2011) tenue au Lac Clair le 12 juillet 2014 à 10 h 00.

SONT PRÉSENTS :

M. Louis Germain, président
M. Raymond Morissette, trésorier
M. Michel Bouchard, secrétaire
M. Serge Hudon
Mme Monique Larue
M. Gaston Truchon
M. Clément Turgeon

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES

Ces procès-verbaux seront adoptés à une prochaine rencontre du Conseil d'administration qui sera convoquée par voie téléphonique.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Suite à leur élection lors de la dernière Réunion annuelle des propriétaires, tenue le 21 juin 2014, messieurs Serge Hudon, Clément Turgeon et Gaston Truchon sont accueillis par le président comme administrateurs au sein du Conseil d'administration.

Madame Monique Larue est présentée aux membres à titre d'administratrice choisie par le Conseil d'administration comme le prévoit le Règlement du Conseil lorsqu'un poste est vacant.

4. COMITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Gaston Truchon est reconduit dans ses fonctions de responsable du comité Accueil.

Monsieur Clément Turgeon est désigné responsable du comité Infrastructure et il sera secondé à ce poste par monsieur Yvon Morissette.

Madame Monique Monique Larue et monsieur Serge Hudon sont désignés co-responsables du comité Environnement et relation avec les municipalités.

En ce qui a trait au contrôle des accès à la barrière électrique il est décidé de revoir le processus d'octroi des codes. Monsieur Raymond Morissette et monsieur Clément Turgeon sont chargés d'examiner cette question.

5. LE BARRAGE

Les travaux vont bien et la remise en état du chemin d'accès des propriétaires riverains sera faite à la satisfaction de ces derniers.

Concernant la nouvelle rampe de mise à l'eau, il reste à finaliser une décision en ce qui a trait au système à utiliser. Cette question sera examinée par le président.

6. CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Une proposition de contrat pour le déneigement de la route a été présentée par messieurs Alain et Réal Bélanger. Il s'agirait d'un montant supérieur à celui de l'an passé (51 000,00 \$ plus les taxes). Monsieur Raymond Morissette va regarder le tout et fera rapport à une prochaine réunion. Un appel d'offres sera effectué.

7. LE CHEMIN DU LAC

Une discussion devra se tenir dans les prochaines semaines à l'égard des mesures à instaurer concernant la circulation autour du lac.

8. COURRIEL DE MONSIEUR DUCHESNEAU

Suite à l'envoi d'un courriel de monsieur Michel Duchesneau au président, concernant les deux structures organisationnelles de l'Association des propriétaires, il est décidé que cette question devra faire l'objet d'un examen, possiblement en ayant recours aux services de maître Daniel O'Brien. La question sera reportée à une prochaine rencontre.

La réunion se termine à 12 h 15

Michel Bouchard
secrétaire